

Offre d'emploi Ergothérapeute MDPH - PROPARA

Le Centre Mutualiste Neurologique Propara est spécialisé dans les affections de l'appareil locomoteur et du système nerveux, dont la prise en charge du blessé médullaire, sa rééducation et sa réhabilitation. De la prise en charge initiale à celle des complications liées à la lésion médullaire, le Centre met des techniques de pointe et technologies innovantes au service des personnes en situation de handicap.

Le Centre Mutualiste Neurologique Propara (CMN), recrute un(e) ergothérapeute en CDD à temps complet pour remplacement de congé maternité. Vous ferez partie intégrante de l'équipe d'évaluation PCH et de l'équipe conventionnée avec la MDPH de l'Hérault.

Vous interviendrez au sein de l'équipe conventionnée composée d'un ergothérapeute et d'une assistante de service social. Votre travail s'effectuera en partenariat avec un médecin MPR de l'établissement.

L'activité consiste à une évaluation globale de la personne, sous le format d'une visite à domicile, en binôme avec l'assistante de service social, sur tout le territoire de l'Hérault. L'équipe a pour mission d'évaluer tout en proposant l'orientation, les informations et les conseils adaptés à la situation de la personne. Cette évaluation portera sur des dossiers de demandes de compensation (tous types de handicaps) dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) à destination de la MDPH.

Les compétences requises sont celles en lien avec :

- la connaissance de la compensation du handicap avec maîtrise des données de la loi de 2005, des critères de l'éligibilité à la PCH, des différents guides en lien avec celle-ci ;
- la posture d'écoute qui permet la facilitation du recueil des données ;
- la capacité de travailler en équipe pluridisciplinaire et avec les différents partenaires ;
- Connaissances de l'organisation et du fonctionnement des institutions et structures administratives liées au handicap et des dispositifs à l'attention des personnes en situation de handicap ;
- Faire preuve de rigueur et de discrétion ;
- Faire preuve de capacités d'adaptation ;
- Organiser son travail et savoir prioriser ses tâches ;
- Respecter les consignes et guides de procédures (réglementaires et guides internes).
- Etre titulaire du permis B

Expériences : en plus de celle du handicap moteur, une expérience auprès d'enfants en situation de handicap serait appréciée et/ ou une expérience dans le secteur sanitaire (psychiatrie).

Rémunération sur la base de la grille FEHAP (CCN 51).

Prime SEGUR et prime décentralisée.

Ancienneté reprise à la date d'obtention du diplôme.

Poste à pourvoir immédiatement.

Pour postuler, envoyez votre Curriculum Vitae et votre lettre de motivation à l'adresse suivante :
service-rh@propara.fr